

Swatch Group et son monopole

Le 3 novembre 2010, le Département de l'économie et la Promotion économique du canton du Jura nous apprenaient l'acquisition de terrains à Boncourt par Swatch Group.

L'objectif de Swatch Group sur son site de Boncourt est de produire des composants horlogers ainsi que de réaliser le montage de mouvements et de montres.

En septembre 2009, la Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête contre ETA Manufacture Horlogère Suisse SA, une filiale de Swatch Group. Cette enquête doit permettre de déterminer si le comportement de ETA sur le marché des mouvements mécaniques contrevient à la loi sur les cartels.

En juin 2011, la COMCO annonce une nouvelle enquête, initiée par Swatch Group, et qui doit déterminer quelle solution à l'amiable peut être trouvée afin que Swatch Group puisse réduire par échelons les livraisons de mouvements mécaniques et d'assortiments aux clients tiers.

Dès 2012, une diminution progressive des livraisons de mouvements à des « clients tiers » est programmée.

Dans le Jura, ces « clients tiers » sont établis principalement aux Franches-Montagnes et emploient plus de 200 salariés. Ces emplois sont menacés par la politique restrictive de livraison de mouvements mécaniques de Swatch Group.

Nos questions :

- **Swatch Group a-t-il bénéficié de conditions particulières, telles qu'exonérations fiscales ou autres pour s'implanter à Boncourt ?**
- **Que pense le Gouvernement de l'arrêt progressif des livraisons de mouvements horlogers par Swatch Group à des entreprises jurassiennes ?**
- **Le Gouvernement jurassien est-il intervenu auprès de Swatch Group afin de soutenir l'industrie horlogère « indépendante » présente dans notre canton ?**

Groupe CS-POP et Verts
Jean-Michel Steiger

Saignelégier, le 7 septembre 2011